



HAL
open science

Licence professionnelle Conception et administration de systèmes d'information en réseaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conception et administration de systèmes d'information en réseaux. 2015, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02039012

HAL Id: hceres-02039012

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039012>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Conception et administration de systèmes d'information en réseau

- Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Mathématiques - informatique

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La Licence professionnelle *Systèmes informatiques* et logiciels spécialité *Conception et administration de systèmes d'information en réseau* (CASIR) est portée par l'IUT de Valence de l'Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF et ouverte depuis 2005 et propose un socle de connaissances assez large pour des étudiants visant des métiers du Développement Web et des applications distribuées.

La Licence CASIR est organisée uniquement pour des contrats de professionnalisation et bientôt en apprentissage. Elle compte actuellement une dizaine d'étudiants.

Avis du comité d'experts

La Licence est structurée autour de quatre Unités d'Enseignement (UE) dont trois d'enseignement présentiel et une consacrée aux projets/stages, ce qui n'est pas conforme à l'arrêté de 1999 régissant les licences professionnelles. Les UE d'enseignement sont également complétées par des enseignements destinés à compenser la diversité des parcours des étudiants entrant dans la formation.

Les objectifs de la formation sont clairement définis. L'objectif global est peut-être un peu large puisque tous les étudiants abordent à la fois l'administration réseau, le développement Android, les frameworks Web. La Licence est positionnée dans un environnement assez dense dans le secteur informatique puisque l'IUT de Valence comporte un Département Informatique, un Département Réseau et bénéficie également d'un partenariat privilégié avec un GRETA encadrant un BTS SIO. Une autre Licence professionnelle est également portée par l'établissement, la licence ASUR, qui est plus orientée vers les problématiques d'administration et de sécurité des systèmes d'information. Une Licence générale dans le champ informatique vient également d'ouvrir dans le site décentralisé de Valence et une Ecole d'Ingénieur, l'ESISAR y offre aussi une formation dans le secteur des systèmes embarqués et réseaux.

L'équipe pédagogique est constituée de huit enseignants et enseignants chercheurs en poste pour la plupart à l'IUT de Valence. Environ 50% des enseignements de cœur de métier sont assurés par des professionnels soit plus de 200 heures. Les tâches sont bien réparties entre les permanents.

Les effectifs varient entre 23 et 29 étudiants entre 2009 et 2012 mais chutent à 10 étudiants en 2013 du fait du passage aux inscrits uniquement en contrat de professionnalisation. Le taux de réussite semble très bon. Les poursuites d'études sont de l'ordre de 20%, en augmentation jusqu'en 2012 (28%) mais devraient baisser avec le passage à l'alternance seule. L'insertion professionnelle est excellente.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche est intégrée par le biais des enseignants-chercheurs intervenants et notamment dans certaines thématiques comme l'Internet des Objets. L'IUT possède une plate-forme dédiée « technologie et objets communicants » utilisée par le Laboratoire de Conception et d'intégration des Systèmes (LCIS) auquel</p>
------------------------------	--

	participent de nombreux enseignants chercheurs de l'IUT.
Place de la professionnalisation	Il existe un lien important avec les entreprises du fait du passage à une formation ouverte exclusivement en contrat de professionnalisation.
Place des projets et stages	Le stage correspond à la période d'alternance en entreprise. Le volume horaire des projets est de l'ordre d'une centaine d'heures.
Place de l'international	Le lien avec l'international se fait par l'accueil d'étudiants étrangers et également la possibilité pour certains étudiants d'effectuer certains modules à l'étranger (Grande Bretagne ou Espagne).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est essentiellement régional (DUT ou BTS informatique de valence). En termes d'aide à la réussite, beaucoup d'enseignements bénéficient d'une remise à niveau initiale.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements sont organisés avec une alternance de 2jours/3jours puis inversion entre entreprise et université. Certains logiciels spécifiques sont utilisés comme « Voltaire » (français) et « Tell me more » (anglais). Une plateforme de type Moodle est également utilisée.
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait essentiellement par le biais du contrôle continu avec quelques épreuves sur machine. La période en entreprise est réalisée conjointement par le tuteur académique et le tuteur en entreprise.
Suivi de l'acquisition des compétences	La mise en place d'un Portefeuille d'expériences et de compétences est envisagée mais ne semble pas encore opérationnelle.
Suivi des diplômés	Les diplômés sont suivis à la fois par l'Observatoire de l'Université et par le biais d'une enquête locale à plus courte échéance. Des difficultés sont toutefois signalées dans le suivi de ces diplômés. Une liste de diffusion est à l'étude pour améliorer ce point.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Pas moins de 4 réunions du conseil de perfectionnement sont organisées chaque année. Elles réunissent étudiants, enseignants et professionnels. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pour l'instant pas prise en compte mais est étudiée.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Professionnalisation.
- Contexte technologique.
- Corps enseignant expérimenté épaulé par des professionnels.

Points faibles :

- Effectifs réduits suite au passage à la seule modalité des contrats de professionnalisation.
- Pas d'évaluation des enseignements par les étudiants.

- Programme un peu large au niveau L3.

Conclusions :

La formation Licence professionnelle CASIR trouve tout à fait sa place sur le site délocalisé de Valence, au sein du département Informatique de l'IUT. C'est une formation solide et très professionnalisante. Il faudrait surveiller l'évolution des effectifs après le passage à l'apprentissage pour qu'ils soient un peu plus étoffés et mettre en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Formations du champ Mathématiques -
Informatiques

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité
des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES
concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS

SPECIALITES

LICENCE SHS –
MATHEMATIQUES APPLIQUEES
ET SCIENCES SOCIALES

LP SHS – RESEAUX ET
TELECOMMUNICATIONS

LP SHS – SYSTEMES
INFORMATIQUES ET LOGICIELS

MASTER SHS - INGENIERIE DE LA
COGNITION, DE LA CREATION ET
DES APPRENTISSAGES (IC2A)

Administration et sécurité des réseaux (ASUR)

Conception et administration de systèmes d'information en réseaux
(CASIR); Métiers de l'internet et des applications multimédia
(MIAM); Systèmes d'information, méthodes et outils (SIMO);
Métiers de l'administration et de la sécurité des systèmes
d'information (MESSI); Etudes statistiques et systèmes
d'information géographiques (ESSIG)

Double compétence: informatique et sciences sociales;
Modélisation et apprentissage statistiques en sciences sociales;
WIC: web, informatique et connaissances.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération
distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA